

Programme Formation Initiale Devenir Acteur Prévention ASD

Durée totale de la formation : 21 heures minimum (Reparties en 3 jours)

Nombre de participants : 8 maximum

Lieu de formation : dans vos locaux ou dans une salle réservée à cet effet

Prérequis : aucun

Objectif de la formation :

- Etre acteur de la prévention des risques professionnels dans la structure
- Observer et analyser une situation de travail pour identifier ce qui peut nuire à la santé et participer à la maîtrise des risques dans sa structure
- Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi

Contenu

- Le contexte et l'intérêt de la prévention dans le milieu d'intervention à domicile
- Les enjeux de la prévention (humains, économiques et réglementaires pour l'établissement, le salarié et le bénéficiaire)
- Les acteurs de la prévention (interne et externe)
- L'organisation de la prévention dans les structures d'intervenant à domicile
- La notion de danger, du risque, de la situation dangereuse
- Les différents facteurs de risques
- Les atteintes de l'appareil locomoteur, lombalgies, TMS ...
- Les principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort dans la manutention manuelle des personnes à mobilité réduite
- La remontée des informations, aspect réglementaire et procédural
- Les enjeux de l'accompagnement
- Accompagner à la mobilité au regard des situations d'accompagnement/Mise en œuvre d'un accompagnement adapté/Les déplacements naturels
- Les différentes techniques de manutention des personnes, approche des différentes aides techniques et de leur utilisation compensant les capacités manquantes

Evaluation de la formation : durant toute la formation sous forme de QCM, questionnaire, travail personnel d'analyse de situation de travail.

Evaluation certificative par étude de cas portant sur l'analyse d'une situation de travail d'un intervenant à domicile et un cas pratique visant à accompagner la mobilité d'une personne aidée.

Les participants qui ont répondu aux exigences du référentiel se verront délivrer un certificat Acteur Prévention ASD.

Encadrement de la formation : la formation est encadrée par un formateur Acteur Prévention ASD certifié par l'INRS.

Méthodes pédagogiques : apport de connaissances, exposés participatifs, questionnement, Travaux en sous-groupes, jeux de rôles, mises en situation

Renouvellement : tous les 24 mois

Délais d'accès : 15 jours (et +)

Handicap : pour toute demande spécifique, veuillez nous contacter

Tarif : sur devis